



REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU LANGUEDOC ROUSSILLON

Réunion du 01 Octobre 2010 – 18h30

PROCES VERBAL

Présidence : Daniel MARCOUX

Membres présents :

François LOPEZ, Laurent GRIMAL, Benoît MALAVAL, Stéphane ROGER, Catherine ROCHER, Didier RAFINESQUE, Claude BALSAN, Jean-Philippe POVEDA, Jean-Pierre BARBER, Jean-Claude PETIN, Claude ROBINE, Alain PUGES, Guy BENOIT, Jean NAVARRO,.

Membres excusés :

Olivier DELANERIE, Hubert BEAUBOIS, Jean-Pierre DEVISE, Denis BOISSIERE, Jacqueline ORLOWSKI.

Membres invités :

Gérard PEGON, Jean-Pierre LEBERT Nathalie CARACCI

La réunion débute après l'appel des membres, et l'adoption du PV de la réunion du 6 mai 2010.

1) Subventions obtenues par le Comité en 2010

- 16 000,00 € du CNDS répartis de la façon suivante : 4 000,00 € pour la formation, 10 000,00 € pour l'accession au Haut Niveau et 2 000,00 € pour les actions spécifiques FFC.
- 43 000,00 € de la Région répartis de la façon suivante : 11 000,00 € pour la formation des bénévoles, 22 000,00 € pour l'accession au Haut Niveau et 10 000,00 € pour l'investissement.

Soit un total de 59 000,00 €.

2) Investissements

- L'achat des 3 tentes de 3m/3m, des 2 flammes de 2,80 m aux couleurs du Comité, ainsi que de la sono portable de 180 W, est imminent, (en attente de validation des maquettes).
- Idem pour l'achat de 2 vélos de Cyclo-Cross + 1 ou 2 paires de roues, dont les devis devraient arriver sous peu au Comité.
- La décision d'acheter 2 vélos de route est également validée, (attente de devis).
- L'achat d'un véhicule break est prévu d'ici la fin de l'année, avec l'aide de la subvention d'investissement de la Région. Ce véhicule remplacera la 406 qui sera vendue. (Les Comités Départementaux ou les clubs intéressés peuvent faire une offre au Comité).

3) Soirée des Trophées.

La soirée des Trophées aura lieu le vendredi 5 Novembre, salle Edgar TAILHADES à Montpellier. A cette occasion seront récompensés, les lauréats des Trophées Régionaux, les Champions Régionaux, ainsi que tous les coureurs du Comité ayant obtenus des résultats Nationaux ou Internationaux significatifs !

4) Assemblée Générale 2010

L'assemblée Générale de l'exercice 2010 du Comité se tiendra le samedi 22 Janvier dans l'amphithéâtre de la Maison des Sports, 200 Av du Père Soulas, à MONTPELLIER.

5) Local St Lazare

Le Comité a eu une proposition d'achat du Local situé Av St Lazare, de 120 000,00 €. Vu l'état du bâtiment, et les travaux qu'il y aurait à effectuer pour le remettre en état, le Comité est prêt à accepter cette proposition, si elle est confirmée par cet éventuel acheteur.

Il est donné plein pouvoir au Président pour la vente du local de St Lazare.

6) Tarification 2011

Concernant les courses sur route qui se dérouleront dans la région la saison prochaine, le Comité valide un montant d'inscription de 5,00 € pour les jeunes, et de 7,00 € pour les adultes. Le montant d'engagement sur les courses Pass-Cyclisme seuls, sera de 6,00 € sans réversion. Le montant de la réversion sera de : 1,48 € (FFC), 1,50 € (CD) et 0,52 € (CR) par coureur pour les jeunes, et de 2,20 € (FFC), 1,50 € (CD) et 1,50 € (CR) pour les adultes.

Le souhait du Comité est d'harmoniser les montants totaux de reversions (Comité et FFC) entre la route et le VTT, et d'abandonner le système de calcul par tranches de coureurs jusque là en vigueur, pour le VTT.

La tarification des engagements 2011 en Languedoc Roussillon paraîtra très prochainement.

7) Intervention des Présidents de Commissions

Technique : Un rapide bilan de la saison écoulée est effectué par le Président Stéphane ROGER, qui met l'accent sur les bons résultats Nationaux voire Internationaux obtenus dans les différentes disciplines. (Voir PV de la commission technique du 24/09/10).

Le calendrier Cyclo-Cross 2010-2011 a été établi, et les Trophées Régionaux mis à jour.

Les calendriers de pratiquement tous les Championnats Régionaux sont validés :

05/12/2010 : Cyclo-Cross	→ Bizanet,
08/05/2011 : BMX	→
21/05/2011 : Piste	→ Les Taillades
05/06/2011 : Route Seniors	→
05/06/2011 : DH et 4X	→
19/06/2011 : Trial	→ Fabrègues
26/06/2011 : XC	→ Appel à candidature

? : Avenir Route → Appel à candidature

15 ou 24/09/2011 : CLM Date limite

Concernant les Championnats Régionaux, il est rappelé que l'on essaye d'effectuer chaque année une rotation sur les 5 Départements, dans la mesure où il y a une candidature.

Classification des coureurs : Suite à la parution de la classification par points des coureurs FFC, 124 coureurs du Comité Languedoc Roussillon sont classés.

Vu le niveau et les points obtenus par nos coureurs régionaux, vu le manque de structures de Haut Niveau dans notre région, et afin de permettre à tous les coureurs de courir dans la région la saison prochaine, il est décidé de ne classer aucun coureur en 1^{ère} catégorie, hormis Clément KORETZKY s'il le souhaite, pour intégrer une équipe de DN. Les coureurs ayant obtenu entre 300 et 710 points seront classés en 2^{ème} catégorie, et ceux ayant obtenu entre 30 et 300 points en 3^{ème} catégorie.

BMX : Malgré le manque de pistes et de clubs, le nombre de licenciés pratiquant le BMX est en nette augmentation. Des projets de création de piste sont en cours à Vendémian (34), Ouveillant (11), Villemoustaussou (11), Mende (48), Nîmes (30) ...

VTT : Suite à la réunion de la commission VTT du 21/11/10, un pré-calendrier régional a été établi, et les dates des différents championnats régionaux positionnées. Un appel à candidature est lancé pour l'organisation du Championnat XC le 26 Juin 2011.

Médicale : Compte-rendu du Dr H. BEAUBOIS (absent).

Hormis l'examen médical sur leur condition physique qui n'a été fait que par 6 coureurs, le Suivi Médical Longitudinal Contrôlé a été bien respecté par l'ensemble des 25 coureurs concernés.

D'autre part, le Dr BEAUBOIS nous informe qu'il est toujours disposé à répondre à toute sollicitation concernant des informations sur la lutte anti-dopage et/ou la sécurité, aux coureurs, parents, dirigeants, clubs, comités... individuellement ou au cours de stages.

Développement : Un bilan complet sera effectué par Jean-Pierre LEBERT en Octobre/Novembre prochain.

Sites VTT : La qualité des sites de la région (dont le contrôle est en cours), est bonne. De nouveaux sites sont en train de voir le jour (Lunel, Béziers, Sommières, Ginestas, Mende, Gruissan), ce qui porte leur nombre à 19 dans la région. D'autres projets de sites pourraient bientôt voir le jour (l'Esperou, Argelès).

Communication : Le site internet du Comité est bien exploité (plus de 50 000 connexions en un an). Il est demandé aux organisateurs qui le souhaitent, de faire parvenir au Comité des photos (si possible format jpg), accompagnées de quelques lignes de commentaires sur leurs manifestations.

Sportive : Des formations Arbitres, Chrono Régional, Motard, sont prévues d'ici la fin de l'année.

Pour les épreuves qui ne seraient pas couvertes par des arbitres du département, ne pas hésiter à faire appel à des arbitres des Départements extérieurs, via les responsables

Départementaux (Jean-Claude Pétain (P-O), Bernard VERGNETTE (Aude), Catherine ROCHER (Hérault), Benoît MALAVAL (Lozère), Claude ROBINE (Gard et Région LR)).

La vidéo (photo-finish), a pu être utilisée cette saison sur diverses épreuves de la région. Le Comité Régional souhaiterait avoir en retour un compte rendu des différentes épreuves couvertes, des éventuels problèmes rencontrés, ainsi qu'à l'avenir, un calendrier prévisionnel des dates de disponibilité du matériel et/ou de l'opérateur.

Pour rappel, la photo-finish est mise à disposition gratuitement aux clubs du Comité (100,00 € aux clubs de comités extérieurs). Il reste à charge de l'organisateur le dédommagement de l'opérateur (déplacement : 0,20 €/km, et une journée de vacation : 54,00 €).

Il a été signalé au Comité un incident de course sur une course minimes de Coursan Narbonne. Le jeune minime Yohann MERIT (VS Minervois) aurait eu un geste antisportif envers ses concurrents au passage de la ligne d'arrivée. Les commissaires sur place n'ayant rien signalé car non témoins de la scène, aucune sanction n'est prise pour cette fois.

Il est néanmoins rappelé à tous les coureurs, qu'à l'avenir, les arbitres sanctionneront tout comportement antisportif constaté en course.

La séance est levée à 23H30.

Laurent GRIMAL / Secrétaire Général